

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET RÉDUCTION DES CHARGES : SOUTIENS FINANCIERS AUX ENTREPRISES GENEVOISES

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 11 AVRIL 2022

INTERVENANTS

- **Antonio Hodgers**, Conseiller d'Etat
- **Fabienne Fischer**, Conseillère d'Etat
- **Christian Brunier**, Directeur général, SIG
- **Pierre-Alain L'Hôte**, Président UAPG

ANTONIO HODGERS - DT



FABIENNE FISCHER - DEE



ELECTRICITÉ ET GAZ : DEUX TYPES DE CLIENTS

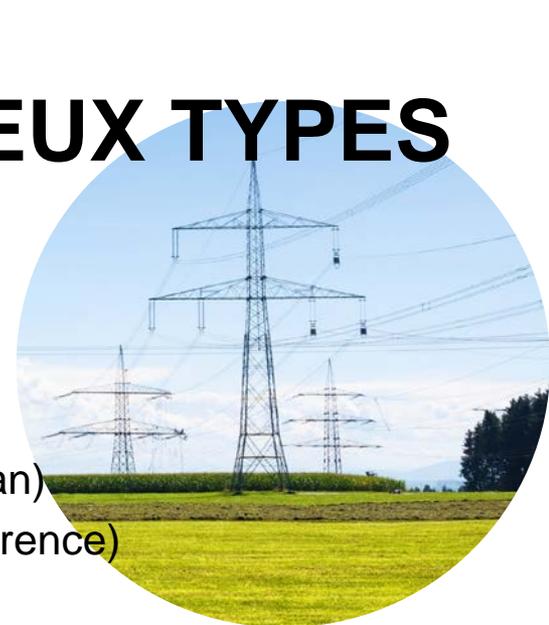
□ Electricité

- Les grands consommateurs (conso > 100 000 kWh/an)
 - 1400 entreprises sont en offre de marché (concurrence)

- Les PME (+ particuliers) (conso < 100 000 kWh/an)
 - 17'000 entreprises sont au tarif régulé (marché en monopole)

□ Gaz

- Marché ouvert à la concurrence
 - 1% des clients = 25% des volumes de gaz
- Marché régulé:
 - 99% des clients, hausse probable au 1^{er} mai



ECO21 : UN PROGRAMME QUI A FAIT SES PREUVES



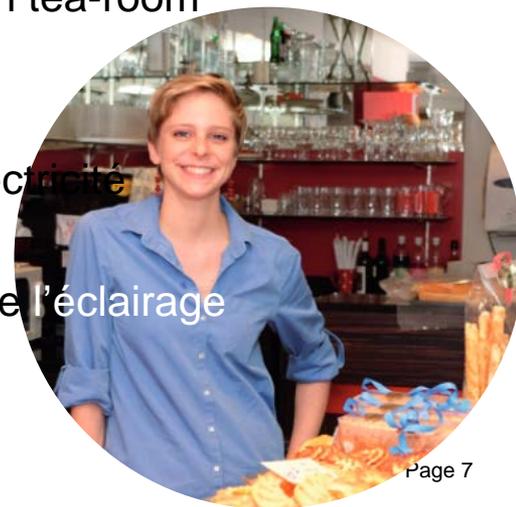
- Quinze années d'engagement pour les économies d'énergie
- 234 GWh d'économiser par an
 - dont 100 GWh par les entreprises
- Baisse de 8% de la consommation d'électricité du canton
- Facture allégée pour les consommateurs de 40 millions de francs en 2021
 - Dont 11 millions pour les entreprises
- éco21, comment ça marche
 - Conseil, accompagnement et soutien financier
 - Réglage/renouvellements des installations, primes au kWh et tonnes de CO2 économisés
- Prime solaire
 - Pour installation de panneaux solaires photovoltaïques
- Subvention fédérale, cantonale et SIG = 30-40% de l'investissement

IL Y A ENCORE DU POTENTIEL

- Plusieurs centaines d'entreprises n'ont pas sollicité ces aides
 - Car prix énergie trop bas pour que les économies soient rentables
 - Sur les 250 grands consommateurs, 160 ne bénéficient pas encore du plan d'action SIG-éco21
 - Potentiels d'économies encore très importants

- Objectif : élargir le cercle à un maximum d'entreprises genevoises, petites et grandes

- Exemple: la boulangerie Taillé : éclairage optimisé d'un tea-room
 - 4500 CHF d'investissement
 - 2250 CHF de prime SIG-éco21
 - 4700 CHF de réduction de la facture annuelle d'électricité
 - 6 mois pour amortir son investissement
 - 84% de réduction de la consommation électrique de l'éclairage



DES NOUVELLES MESURES SIG DÈS LE 11 AVRIL

- Augmentation des primes SIG de +50%
 - Avant : de 6 à 21 centimes par kWh électrique économisé
 - Désormais : de 9 à 32 ct/kWh

 - Avant : 40 francs la tonne de CO₂
 - Désormais : 60 francs par t/CO₂

- Relance active d'audits

- Réévaluation de projets abandonnés par manque de rentabilité

- Prime solaire SIG 2002 pour la pose de panneaux photovoltaïques
 - Augmentation du budget (+50%)
 - Augmentation du nombre des bénéficiaires



COÛTS DES MESURES

- Primes SIG-éco21
 - L'enveloppe passe de 4 à 6 millions de CHF pour 2022

- Prime solaire
 - L'enveloppe passe de 1 à 1,5 million de CHF en 2022

- Total: 2,5 millions de CHF supplémentaires pour 2022

- éco-bonus
 - Remise sur la facture pour les économies d'électricité réalisées (ménages et PME)
 - 5,2 millions de CHF disponible

- Nouvelles aides reconduites pour 2023 (sous réserve approbation conseil d'administration SIG)

LES RÉSULTATS ATTENDUS

□ Economiques :

- Meilleure compétitivité des entreprises car baisse des charges à long terme
- Meilleure prévisibilité - on se détache de la volatilité des marchés

□ Environnementaux :

- Les entreprises participent à la transition énergétique en se libérant du fossile

□ Formation et création d'emplois dans le canton :

- appel d'air vers les nouveaux métiers techniques de l'énergie
- SIG-éco21 forme chaque année des centaines de professionnels à de meilleures pratiques plus écologiques et à de nouveaux métiers.

PIERRE - ALAIN L'HÔTE - UAPG



MERCI POUR VOTRE ATTENTION



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

PORT TENEBRAS LUX



11/04/2022 ·